

MAI 2006 / N° 94

LA SARTHE

Le magazine du Conseil général

SANTÉ

La Sarthe veut séduire
les médecins

ENSEIGNEMENT

L'Université du Maine

SPORTS

Henri Pescarolo
compte sur Sébastien Loeb



Conseil général
de la Sarthe

théma
SARTHE
FESTIVAL
DE L'ÉPAU

ABBAYE DE L'ÉPAU
BOULOIRE
SAINT-CALAIS
FORET DE VIBRAYE
CHERRÉ
CONNERRE
MONFORT-LE-GESNOIS
CIRCUIT DES 24 HEURES

11 JUIN 2006



SOUS LE HAUT PATRONAGE DE L'AUTOMOBILE CLUB DE FRANCE

CENTENAIRE

DU 1^{ER} GRAND PRIX DE L'ACF

EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GENERAL DE LA SARTHE ET DU PAYS DU PERCHE SARTHOIS

UNE REALISATION DE L'AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST

WWW.LEMANS1906.COM



MUSEE
AUTOMOBILE
SARTHE

REGION
PAYS DE LA
LOIRE



Mercedes-Benz



Savoir juger sur la durée

Les Echos, un très sérieux quotidien économique, a livré, voilà quelques jours, une étude fort intéressante sur la fiscalité des Départements en titrant que les taux des impôts directs votés par les assemblées départementales allaient progresser cette année de 5 % en moyenne après une hausse de 4,4 % l'an passé.

Cette croissance fiscale cumulée de près de 9,5 % serait en quelque sorte le prix à payer par les contribuables locaux pour amortir le coût de la décentralisation et préserver l'investissement des Départements tout en réduisant leur soutien financier aux collectivités locales. La Sarthe échappe, fort heureusement, à ce schéma et cela dans toutes ses composantes : l'évolution de la fiscalité est contenue à 4 % sur deux ans et nos capacités d'investissement comme nos participations à l'équipement des communes sont maintenues à leur niveau.

Présentant les grandes tendances sur la période 2001/2006, la même étude fait apparaître la Sarthe parmi les cinq premiers départements français qui ont connu la plus faible évolution fiscale, soit 1,7 % par an, c'est-à-dire un taux inférieur à celui de l'inflation sur la même période couvrant six budgets. Voilà un ensei-



gnement beaucoup plus probant que les jugements hâtifs et trop partiels limités à l'année en cours. Ces chiffres ont le mérite et la pertinence de mesurer la qualité et le sérieux d'une gestion sur une période suffisamment longue pour valider a posteriori les décisions prises par les exécutifs départementaux.

Que dire en revanche des champions du " dynamisme fiscal " si ce n'est leur volonté non avouée de se constituer une réserve sur le dos du contribuable. Justifier une progression à deux chiffres des taxes locales par le besoin de préparer l'avenir ne rend pas l'impôt vertueux. Et la vertu est encore moins au rendez-vous lorsque les mêmes s'engagent à ne pas faire appel à l'effort fiscal en 2007. Appuyer sur l'accélérateur de l'impôt en 2006 en jurant que l'on ne recommencera pas ne peut tenir lieu d'une politique prospective.

Ce qui est certain, c'est que l'architecture de la fiscalité locale est à bout de souffle et là je rejoins la demande exprimée par l'ensemble des grandes associations d'élus qui viennent de mandater le Conseil Economique et Social afin qu'il explore toutes les pistes de réflexion sur la nécessaire modernisation de l'impôt local.

Roland du Luart

Vice-Président du Sénat

Président du Conseil général de la Sarthe

Alice Grand Prix de France

MOTUL

DUNLOP

LE MANS



Alice

**19 20 21
MAI**

gpfrancemoto.com

**Billetterie : FNAC - CARREFOUR - GÉANT
AUCHAN - E.LECLERC - CORA - VIRGIN**

infos : 04 73 91 85 75

GRATUIT POUR LES MOINS DE 16 ANS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE



SANTE

page 6

La Sarthe veut séduire les médecins

SOCIAL

page 8

Personnes handicapées : du nouveau

ECONOMIE

page 9

Socopa à Cherré

ENSEIGNEMENT

page 10

Université du Maine

COMMUNICATION

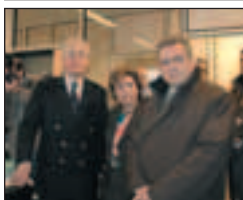
page 12

La Sarthe à Montparnasse

VOIRIE

page 13

Les chantiers en cours



« THEMA SARTHE »

Le Festival de l'Eau

VIE DES CANTONS

page 14

PETITES NOUVELLES

page 18

SPORTS

page 20

Duo Pescarolo-Loeb
aux 24 Heures du Mans

page 23

Grand Prix de France motocycliste

page 24

Roller skating à Saint-Gervais-en-Belin

CULTURE

page 26

Artec à La Ferté-Bernard

page 28

Label Patrimoine vivant



Conseil général
de la Sarthe

LA SARTHE

Le magazine d'information du
Conseil général de la Sarthe
Hôtel du Département
72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Roland du Luart, Codirectrice de la publication :
Fabienne Labrette-Ménager • Rédaction / Mission de l'information et de la
communication • Photos / Page une - Bernard Larvol, Mission information-
communication Conseil général • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page,
compogravure / PLB communication - Kremlin-Bicêtre (excepté les pages 3, 14 à 19, 30
et 31) • Impression / IMAYE Graphic / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 94 / Mai2006 /
250 000 exemplaires • Distribution / mediapost • Internet / <http://www.sarthe.com> •
<http://www.cg72.fr> • N°94 MAI 2006.



Pierre Hellier

Vice-président du Conseil général

La Sarthe : « Dès l'an 2000, vous avez tiré la sonnette d'alarme concernant le déficit en médecins généralistes dans les zones rurales en Sarthe. Comment espérez-vous convaincre de jeunes internes à venir rejoindre notre département pour exercer ? »

Pierre Hellier : « Le déficit s'est nettement accentué depuis cette époque là. Dans dix ans, si les élus et tous les partenaires sarthois ne prennent pas ce problème de recrutement à bras le corps, c'est toute la population rurale qui va connaître un gros problème d'accès aux soins. Pour autant, les arguments ne manquent pas pour séduire de jeunes candidats à venir s'installer chez nous.

La vie d'un médecin généraliste en milieu rural est aujourd'hui bien différente qu'au temps où j'ai débuté ma carrière. Grâce aux maisons médicales et aux systèmes d'astreintes, les médecins feront moins d'une garde sur dix. Pour ceux qui le souhaitent « souvent les femmes », les possibilités existeront de travailler à mi-temps ou à temps partiel. Et puis, si l'on choisit d'exercer son activité dans une zone fragile, le médecin bénéficiera de 4 euros supplémentaires, par consultation, payés par la CPAM et non pas par le patient.»

Santé

La Sarthe veut séduire les médecins

La menace de voir certains territoires ruraux privés de médecins généralistes est réelle. Aussi, le Conseil général a-t-il décidé de prendre les devants en allant séduire les professionnels de la santé à l'occasion du congrès national des médecins à Paris.



Départs à la retraite sans successeurs, installations des jeunes médecins en zones urbaines sont quelques-uns des facteurs qui aujourd'hui portent atteintes à la permanence des soins en zone rurale. La Sarthe n'échappe pas à cette menace. D'où l'intervention du Conseil général, qui, en collaboration avec ses départements voisins de l'Orne et de l'Eure et Loir, vient de passer à l'offensive pour tenter de convaincre des candidats à venir s'installer et pratiquer le métier en milieu rural. En partenariat avec l'Agence Sicler conseil, engagée depuis plusieurs années dans la revitalisation des territoires ruraux, le Département a participé au Medec, le congrès français réunissant le plus grand nombre de médecins généralistes à Paris. Le lieu idéal pour lancer une vaste opération de séduction visant à attirer en Sarthe des médecins en quête d'un lieu d'ins-

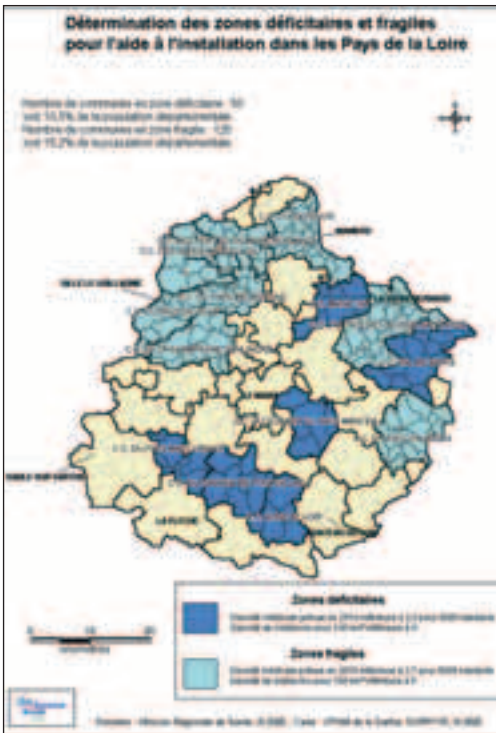
tallation. A la tête de la délégation sarthoise, Pierre Hellier, vice-président du Conseil général et médecin, n'a pas ménagé ses efforts pour convaincre les candidats attirés par le stand commun des trois départements. Un vigoureux et dynamique plaidoyer, auquel la CPAM 72 a joint sa voix, pour vanter les charmes d'un territoire et les avantages professionnels qui découlent d'une installation en milieu rural. « Tous les points sont étudiés : les conditions d'exercice, le cabinet, le logement, sans oublier l'environnement dans lequel sera invité à vivre le médecin. »

Une première salve qui inaugure de futures actions ciblées. Car, conscient de l'urgence d'attirer vers ses territoires ruraux de nouveaux médecins, le Conseil général a bien l'intention de redoubler d'efforts pour prescrire un remède efficace.

Installation

Les moyens d'actions

Venir s'installer en milieu rural pour y développer une activité de santé, c'est accepter de changer d'habitudes et de cadre de vie. Un double défi auquel le Conseil général entend bien répondre en favorisant les contacts entre les candidats et les communes concernées.



Le choix n'est pas toujours facile. Déplacer un médecin, c'est aussi déplacer son conjoint et ses enfants. La principale préoccupation n'est donc pas seulement de nature professionnelle. Le logement, la scolarité, les loisirs, la culture et les moyens de transports figurent parmi les

questions que se posent naturellement les familles des candidats. La meilleure garantie d'intégration est alors l'accueil par la commune. Un élément important de nature à instaurer un climat de confiance entre le futur médecin et son environnement. « Dès que le candidat est prêt, un ou plusieurs projets correspondant à ses attentes lui sont présentés. Il visite la commune, accueilli par l'équipe municipale. Cette prise de contact s'étale idéalement sur plusieurs jours, temps nécessaire pour lui présenter les différents éléments du projet » explique Pierre Hellier, Vice président du Conseil général, largement impliqué dans cette opération de recrutement. « Depuis que nous intervenons en milieu rural, notre agence a recruté une quinzaine de médecins généralistes » affirme, pour sa part l'agence Sicler conseil.

Un chiffre porteur d'espoirs pour le département qui souhaite bien tirer quelques dividendes de l'action engagée lors du Medec à Paris.

Le dispositif en Sarthe :

L'opération visant à attirer en Sarthe de nouveaux médecins généralistes en zone rurale va se dérouler sur deux ans.

Elle repose sur les méthodes de travail suivantes :

- Repérer les zones déficitaires et les communes d'intervention ;
- Travailler avec les élus locaux pour présenter une offre territoriale complète ;
- Mobiliser les professionnels de santé du territoire ;
- Identifier les professionnels de santé souhaitant exercer en milieu rural ;
- Rechercher les logements et les cabinets ;
- Appréhender les paramètres familiaux et environnementaux.



Témoignage : Pierre et Cécile, internes « La Sarthe nous tente »

Pierre et Cécile, étudiants en médecine étaient présents sur le stand du Conseil général au congrès du Medec. Dans moins d'un an, ils pourront exercer la profession de médecin généraliste. De nombreuses possibilités s'offrent à ces deux Parisiens.

« La Sarthe, pourquoi pas ? Nous sommes venus sur ce stand pour nous renseigner. L'initiative des élus sarthois est intelligente. Notre objectif est de monter, avec un autre couple d'amis qui termine aussi ses études, une maison médicale. Nous sommes tous de Paris et nos familles respectives habitent aussi la capitale. C'est pour cette raison que la proximité de la Sarthe nous tente. Ouvrir à nous quatre une maison médicale en Sarthe nous permettrait également d'organiser nous-mêmes notre emploi du temps ».





Un accord pour les impayés d'énergie

Le Conseil général et EDF – Gaz de France distribution Sarthe viennent de renouveler leur partenariat pour la prise en charge des impayés d'énergie en faveur des personnes en situation de précarité.

Il s'agit d'apporter une aide d'urgence aux personnes placées de ce fait dans l'impossibilité de régulariser leurs impayés d'énergie, en leur garantissant dans ce cas le maintien de la fourniture d'un minimum d'énergie le temps nécessaire à l'instruction de leur demande d'aide. Les bénéficiaires s'adressent au CCAS de leur commune qui fait suivre la demande à EDF/ GDF.

Cette aide s'inscrit désormais dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement (FSL), qui est financé par le Conseil général à hauteur de 350 000 € et 100 000 € par EDF.

Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

Ses missions

La COTOREP et la CDES n'existent plus; elles sont regroupées sous le nom de Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées. Les demandes sont désormais à formuler auprès de la Maison départementale des personnes handicapées de la Sarthe. Mode d'emploi.



La nouvelle commission étudie l'ensemble des prestations destinées aux personnes handicapées de moins de 20 ans et des adultes. Elle se prononce sur l'allocation pour adultes handicapés, l'allocation d'éducation aux enfants handicapés (AEEH), le complément de ressources, la prestation de compensation du handicap. Elle octroie la carte d'invalidité, la carte de priorité pour personne handicapée, et détermine la qualité des travailleurs handicapés. Elle peut orienter les mineurs et les majeurs dans des établissements et services médico-sociaux adaptés.

La commission se réunit deux fois par semaine pour traiter 80 à 100 demandes, soit près de 200 prestations par séance. Au préalable, une équipe pluridisciplinaire, où interviennent notamment médecins et assistants sociaux, établit une première expertise complétée ponctuellement par des partenaires professionnels (psychologues, psychiatres, etc...) en fonction de la nature de la demande.

En visite dans notre département, Philippe Bas, Ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille, a salué les efforts du Département « avec la loi du 11 février 2005, les droits et la citoyenneté des personnes handicapées sont clairement reconnus et je tiens à féliciter la Sarthe qui n'a pas attendu que le texte soit voté pour réaliser un effort de solidarité en faveur des personnes handicapées ».

À l'occasion de cette visite, Roland du Luart a rappelé la volonté du Département « d'adopter une politique dans laquelle c'est la personne handicapée elle-même qui décide de son projet de vie ».

**Maison départementale des personnes handicapées de la Sarthe
15 rue Gougeard Le Mans
(temporairement).**

Tél. : 02 43 54 11 90

**Horaires d'ouverture :
9h-12h30 et 13h30-17h.**

Socopa à Cherré

Tradition et modernité

La tradition et la modernité rassemblées ? Ce n'est pas une utopie ! C'est même au contraire le quotidien de la Socopa à Cherré, aujourd'hui leader incontesté au plan national sur le marché de la viande. A la base, spécialisée dans l'abattage de bovins, l'unité sarthoise du groupe s'est développée pour créer de nouvelles activités en s'appuyant sur un site de production très performant. Un véritable tour de force.

Au premier coup d'œil, c'est la propreté des lieux qui impressionne. Dans chaque atelier ou laboratoire de l'immense usine de Cherré, rien n'échappe à la rigoureuse application des règles concernant les mesures d'hygiène et de sécurité. Habillés de la tête aux pieds avec des vêtements adaptés, casqués et masqués, les 1 700 salariés sont soumis aux mesures draconiennes voulues par la stratégie du groupe Socopa. « Notre sécurité est optimisée pour le personnel mais aussi pour l'environnement et bien entendu au niveau de la traçabilité de nos produits » note ainsi Guy Wermeister, directeur de la branche industrielle du site sarthois.

Un dispositif parfaitement millimétré qui débute par la phase d'abattage des animaux jusqu'à l'expédition des produits élaborés aux quatre coins de la France et de l'Europe. « Ici, à Cherré, nous procédons sur une année à l'abattage de 80 000 têtes de bovins soigneuse-

ment sélectionnés » ajoute le responsable de la Socopa. *De cette activité de base de l'entreprise, il y a quelques années encore, l'entreprise a développé de nouvelles activités qui désormais occupent une part très importante de la vie quotidienne de l'usine. « Plus que jamais, les marchés évoluent, les besoins se font plus pointus, plus exigeants. D'où le lancement de nouveaux produits, à l'élaboration de nouveaux process de fabrication et à la conception de nouveaux conditionnements ».*

Le résultat est à la hauteur des investissements réalisés. « Nous avons entamé en 1998 la reconstruction et la transformation de l'usine qui s'étend aujourd'hui sur plus de 5 hectares. En dix ans, nous avons créé 570 emplois nouveaux » confie Guy Wesmeister. Une authentique révolution industrielle qui assure au site de Cherré la première place au sein des unités de productions du groupe Socopa.



Repères :

Socopa à Cherré

- L'unité industrielle de la Socopa à Cherré emploie 1 700 salariés.
- Son chiffre d'affaires est de 397 millions d'euros pour l'an 2005
- 80 000 têtes abattues par an
- Tonnage de produits élaborés : 53 400 tonnes
- Tonnage commercialisé : 79 200 tonnes

Socopa au plan national :

- Le groupe emploie 7 144 salariés
- Le Chiffre d'Affaires s'élève en 2005 à 1,96 milliard d'euros
- 652 000 tonnes commercialisées
- 120 000 tonnes de produits élaborés
- Le groupe s'appuie sur quatre branches d'activités : bovine, porcine, industrielle et internationale
- Zone d'activités : France et Europe.





Institut Universitaire
de Formation des Maîtres

Le Conseil général maître d'ouvrage

L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres occupera d'ici deux ans un nouveau bâtiment parfaitement adapté aux besoins des professeurs et étudiants. Chargé d'organiser des formations de préparation aux divers concours de recrutement dans les professions de l'enseignement, l'IUFM va se voir attribuer un nouveau bâtiment. Il sera situé sur le campus de l'Université du Maine.

Le montant global de l'opération est estimé à 10.700.000 € T.T.C. Au total, ce seront près de 5.200 m² de surface utile qui seront mis à disposition de l'I.U.F.M. dont 1.100 m² réhabilités dans une partie de l'ancienne Bibliothèque Universitaire.

Ce sont 35 salles de cours banalisées et spécialisées, une salle polyvalente de 200 m², une salle de sports de 600 m², des locaux pour la vie scolaire et sociale et des locaux pour l'administration et la logistique qui seront créés. C'est le Conseil général qui est chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux. Le bâtiment sera livré aux étudiants au printemps 2008.

Université du Maine

Un campus dans l'air du temps

Créée en 1964, l'université du Maine accueille aujourd'hui 8 500 étudiants et offre de nombreuses possibilités d'études. Réactif et dynamique, le campus à su s'adapter au LMD (licence, master, doctorat) et à l'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication.



En peu de temps, le visage de l'université a changé : ouverture de la nouvelle bibliothèque universitaire en janvier 2005, création la même année de l'espace des technologies numériques (ETN@) et travaux du tramway. C'est une image moderne et proche des préoccupations des étudiants que propose l'université du Maine. Mais en 40 ans, l'objectif principal n'a pas changé : « les étudiants sont avant tout là pour travailler et obtenir un diplôme qui leur permettra de s'insérer dans la vie professionnelle », précise Maurice Henry, président de l'université

La mise en place du système LMD à la rentrée 2004-2005 a constitué un véritable tournant dans le fonctionnement de l'université. « Avant il n'était pas toujours évident de s'y retrouver face à la multitude d'enseignements proposés. Aujourd'hui lorsqu'un élève entre à l'université, il sait qu'il en a au moins pour trois ans », explique Maurice Henry. Cette réforme permet de développer la professionnalisation des études supérieures et la mobilité internationale.

Autre priorité de l'université : les langues et l'informatique quelle que soit la filière d'étude de l'étudiant. Ainsi, au cours de leur cursus, les élèves doivent valider leur niveau d'anglais et leur niveau en informatique avec le C2I (certificat informatique et internet).

Moderne, l'université du Maine se veut proche des étudiants et à leur écoute. En 2005, 60 % des

nouveaux bacheliers entrant à l'université du Maine étaient des Sarthois.

L'accès à l'informatique

Aujourd'hui, posséder un ordinateur est presque devenu une nécessité pour chaque étudiant. Consciente de ce changement, l'université du Maine a ouvert en 2005 l'ETN@. Cette nouvelle structure permet aux enseignants de mettre en ligne des documents qu'ils jugent utiles pour compléter leurs cours. Depuis la rentrée 2005, une carte à puce leur permet d'accéder aux salles informatiques de 9 h à 22 h.

Toutes les chambres universitaires bénéficient de prises Internet qui sont raccordées au réseau de l'université.

Zoom sur la recherche

La recherche est un des piliers de développement de l'Université du Maine. Sept équipes associées au CNRS constituent les pôles d'excellence de cette université : acoustique, chimie fine et matériaux (4 équipes), informatique et géographie sociale. Elles rassemblent près de 50 % des enseignants et 25 chercheurs CNRS.

L'université en chiffres

- 8 500 étudiants à la rentrée 2005
- 500 enseignants-chercheurs
- 800 intervenants extérieurs (formateurs et professionnels)
- 300 personnels ingénieurs techniciens et administratifs
- 6 composantes (UFR Droit et Sciences Economiques, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, UFR Sciences et Techniques, ENSIM, IUT du Mans, IUT de Laval)
- 1 065 étudiants étrangers à la rentrée 2005

Interview

Maurice Henry, Président de l'Université du Maine



Quels sont les atouts de l'Université du Maine ?

« Avec plus de 8 000 étudiants, nous restons une université à taille humaine. Tout étudiant qui entre en première année a un enseignant référent

qui le reçoit deux à trois fois par an afin de faire le point sur son orientation. Cela permet de voir s'il y a une nécessité de réorientation et dans ce cas d'éviter le trop grand nombre d'échecs dans les premières années universitaires. »

Quels sont les domaines d'étude les plus importants ?

« Jusqu'à la licence nous proposons des formations variées : économie, droit, sciences... En ce qui concerne les masters nous ne pouvons pas tout faire. Nous nous organisons donc avec les autres universités de la région pour être complémentaires et nous gardons des domaines dans lesquels nous sommes performants comme l'acoustique ou la gestion et l'étude du patrimoine. »

Quels sont les liens entretenus par l'université avec le monde des entreprises ?

« Depuis la mise en place du LMD en 2005, plus de la moitié des diplômés délivrés sont des diplômés professionnels. Quelle que soit sa formation, un étudiant qui quitte l'université avec une licence ou un master doit avoir réalisé au minimum un stage en entreprise ce qui permet de créer des liens solides entre l'université et le monde professionnel. »

L'aide du Conseil général

Le Conseil général apporte chaque année sa contribution au développement de l'Université du Maine. Ainsi en 2006, l'enveloppe financière s'élève à 457 000 euros. Le Département soutient aussi la recherche en allouant une aide à des projets universitaires. C'est notamment le cas concernant le domaine des matériaux, de l'acoustique, et des capteurs, pôles d'excellence de la Sarthe, pour un montant global de 609 796 euros.

Enfin, le Conseil général est partenaire du projet de construction d'un voilier à l'ISMANS qui doit participer à la prochaine édition de la Route du Rhum à l'automne 2006.



Huisang, originaire de Chine

Elle figure parmi la centaine de jeunes chinois qui étudient à l'Université du Maine. Présente sur le campus depuis trois ans, Huisang est visiblement bien intégrée et satisfaite de son choix. Impressions : « C'est un organisme chargé de placer des étudiants étrangers qui m'a dirigée vers l'Université du Maine et la Sarthe. Certes, au départ, j'ai rencontré quelques difficultés en raison notamment de la grande différence existant entre le système d'enseignement dans mon pays et celui de la France. Heureusement, la grande solidarité qui existe entre étudiants sur le campus m'a permis de m'adapter sans problème. Aujourd'hui je suis en troisième année de licence et j'envisage ensuite de poursuivre mes études à l'Université du Maine en me consacrant à la connaissance du commerce international ».

Le magazine du Conseil général



La Sarthe à Montparnasse

Faire rêver les Parisiens

Entrer en contact avec les Parisiens, les informer, les séduire, mais aussi leur faire des offres concrètes, tels étaient les objectifs de l'opération menée à Paris les 31 mars et 1^{er} avril à la gare Montparnasse. « Par ici la Sarthe » a attiré l'attention et la sympathie des Franciliens.

Poursuivant son travail de renforcement de la notoriété de la Sarthe, le Conseil général a de nouveau fait du charme aux Parisiens. Durant deux jours, le hall de la gare Montparnasse était aux couleurs et aux saveurs de la Sarthe pour une action qui soulignait la proximité entre Le Mans et Paris : « Par ici la Sarthe ».

Le cœur du dispositif était une action originale, baptisée « Sarthe-Dating » calquée sur le principe des rencontres amoureuses dans un temps prédéfini.

Avec le précieux soutien de professionnels sarthois, ce sont plus de 200 Franciliens préalablement inscrits par internet qui ont été reçus en tête à tête par des spécialistes de l'emploi, de l'immobilier et du tourisme. Au-delà des sept minutes imposées par la règle du jeu, certains contacts trouveront des prolongements. Ainsi des cadres en recherche d'emploi ou désireux de quitter la capitale ont décroché des entretiens d'embauche dans des entreprises sarthoises qui recrutent.

Loin d'être un simple coup médiatique, cette action s'inscrit dans une volonté affirmée de longue date de susciter l'intérêt des Parisiens pour un département plus proche d'eux qu'ils ne le perçoivent souvent. Les 54 minutes en TGV et la bonne desserte autoroutière permettent à ces urbains souvent las de la vie parisienne d'envisager la Sarthe comme destination possible pour un séjour de vacances, voire comme nouveau lieu de vie.

Pour les y inviter, le département avait su déployer ses charmes, notamment en proposant aux dizaines de milliers de passants la dégustation de produits du terroir : rillettes, petits sablés, pommes et Jasniers. L'occasion pour la Sarthe de souligner la qualité de vie et la convivialité de ce département que certains Parisiens commencent à regarder avec intérêt, surtout lorsqu'ils apprennent que la durée moyenne du trajet domicile-travail n'y excède pas dix minutes. De quoi les faire rêver !



LA SARTHE



LE MANS NORD OUEST

Une délégation d'élus appartenant aux commissions "environnement" et "sociale" s'est rendue sur le site d'Emmaüs à La Milesse. L'objectif de cette visite était de découvrir la chaudière à bois financée en partie par le Conseil général. Cette chaudière permet de chauffer tous les lieux de vie du site qui accueille pas moins d'une quarantaine de compagnons. A terme, ce système de chauffage devrait s'étendre également aux ateliers. *"Il s'agit bien d'une démarche environnementale puisque la communauté recycle 317 tonnes de palettes et autres bois destinés au départ à la déchetterie"* expliquait Fabienne Labrette Ménager, présidente de la commission Environnement.

Cette rencontre a également été l'occasion pour Marie-Christine Mouy, présidente de l'association, Yves Dodard et Pierrick Jousse, directeurs de la communauté, de signaler l'augmentation des déchets due à l'activité de leur structure. En 2005, 607 tonnes de déchets ont ainsi été incinérées dont une grande partie de vêtements pour cause d'extrême usure.

PONTVALLAIN

L'ancienne caserne d'Yvré-le-Polin, saturée, mal située et peu fonctionnelle était devenue inadaptée aux besoins du secteur, en perpétuelle expansion. La construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours a donc été envisagée à la sortie du bourg, sur la route de Oizé. La première pierre de ce centre a été posée en présence de Béatrice Pavy, député, Gérard Véron, Conseiller géné-

ral, Jean-Marc Sénateur, sous-préfet et Jean-Louis Brou, maire. Ce centre d'une superficie de 412m² comprenant trois remises devrait être opérationnel à la fin de l'année. D'un montant de 401 000 € HT, la construction a été financée à hauteur de 35 % par le Conseil général. Les 20 sapeurs pompiers volontaires de la caserne pourront donc profiter de meilleures conditions de travail.

LE LUDE



C'est le lotissement des Varennes à Luché-Pringé qui a été choisi pour accueillir le centre d'incendie et de secours de la commune. Avec des locaux de 467m² comprenant quatre remises, les 20 sapeurs pompiers volontaires pourront bénéficier d'équipements adaptés à l'importance des interventions. La première pierre de ce centre qui devrait être opérationnel en décembre 2006 a été posée en présence de Béatrice Pavy, député, Louis-Jean de Nicolaÿ, Conseiller général, Jean-Marc Sénateur, sous-préfet et Raymond Brossard, maire. Le Conseil général participe à la construction de cette caserne à hauteur de 176 000 €, sur un coût de 501 000 € HT.

MAMERS



Les joueurs du MSB ont pris la route pour s'entraîner à la salle omnisports de Mamers. Une séance de dédicaces clôturait la session pour le plus grand bonheur des jeunes mamertins.

"Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique départementale d'action d'utilité sociale menée par le Conseil général en partenariat avec le MSB" expliquait Jean-Pierre Chauveau, vice-président du Conseil général. Les récents vainqueurs de la Semaine des As proposent ainsi régulièrement de rencontrer les Sarthois. Des jeunes de Roézé-sur-Sarthe, La Ferté-Bernard, Spay ou encore Neuville... ont pu cette année assister à un entraînement à Antarès. Le transport est financé par le Conseil général.



LE MANS OUEST



Le comité départemental de randonnée de la Sarthe vient de publier la carte "Marchez sur les chemins de pèlerins en Sarthe vers Saint-Jacques-de-Compostelle et le Mont-Saint-Michel". Cette carte propose deux itinéraires : le chemin montois partant du Mans vers le Mont-St-Michel en passant par Conlie, Sillé le Guillaume puis au delà, la Mayenne... et le chemin jacquaire qui traverse la Sarthe suivant un axe Nord-Sud permettant aux Normands, aux Anglais débarquant à Ouistreham et aux Sarthois de rejoindre Saint-Jacques-de-Compostelle via Tours.

Ces itinéraires ne s'arrêtent pas aux limites de la Sarthe. Aussi, les Comités de Randonnée Pédestre d'Indre-et-Loire et de la Mayenne ont également contribué à l'élaboration de cette carte. A noter qu'une carte mayennaise prolongeant les itinéraires sarthois devrait être publiée dans un an environ.

Cette carte est le résultat d'un travail de très longue haleine réalisé par "une équipe persévérante et volontaire" soulignait Chantal Albagli, présidente du Comité départemental du tourisme lors de la présentation officielle.

L'équipe a en effet passé de "nombreuses heures de recherche sur le terrain mais aussi aux archives départementales, au service du patrimoine du Conseil général" ajoutait Jami Luillier, membre du comité. Les recherches se sont aussi basées sur les dix années de travail de recensement des croix archaïques en roussard effectué par le Chanoine Davoust et Roger Grignon.

BALLON

Afin d'assurer la pérennité de son patrimoine communal, la municipalité de Montbizot a décidé d'engager des travaux de rénovation de l'église. Le chantier à l'intérieur du site a notamment consisté en la réfection des bancs et des repose-pieds. Ces travaux ont été effectués par une trentaine de bénévoles de la commune. Un investissement personnel chaleureusement salué par Michel Terral, conseiller général, Dominique Le Mener, député et Jacques Bourbon, maire, lors de la cérémonie d'inauguration, qui a réuni de nombreux acteurs de cette opération exemplaire et les membres de l'association Saint-Barthélemy, particulièrement impliquée dans le projet aux côtés du centre social local. Grâce à cette initiative, la commune de Montbizot contribue



ainsi également à la revalorisation du patrimoine départemental. Une action à laquelle le Conseil général a apporté son aide financière.

LOUÉ

La bibliothèque intercommunale de Loué, qui désormais porte le nom de Michel Lebrun, en hommage à cet écrivain rendu célèbre pour ses romans policiers, a été inaugurée par Roland du Luart, président du Conseil général et François Fillon, sénateur, en présence de Michel Drouin, conseiller général et président de la Communauté de communes du Pays de Loué, Marc Joulaud, député et de Pierre Rolland, maire de la commune.

Spacieuse, largement ouverte aux lumières du jour grâce à ses généreuses baies

vitrées, la nouvelle bibliothèque s'étend sur une superficie de 146 m². Avec plus de 600 inscriptions et 6 000 ouvrages provenant du fonds local, de dons de l'association de "Petit poulet lecteur", de Jean-Louis Touchant, adhérent de l'association 813, créée par Michel Lebrun et Pierre Lebedel, et du fonds de la bibliothèque départementale de la Sarthe. La bibliothèque aidée de ses 13 bénévoles propose, outre l'accueil des écoles de la communauté de communes des Pays de Loué, "l'heure du conte" tous les mercredis.



Le magazine du Conseil général



SARTHE

La Sarthe est un département fleuri. Pour preuve les 117 communes et les 60 particuliers qui ont participé au concours de fleurissement 2005. Après avoir visionné un film montrant les plus belles réalisations et donnant quelques clés pratiques pour un fleurissement écologique, les 300 personnes présentes à l'abbaye de l'Epau ont assisté à la remise des prix récompensant les jardiniers,

amateurs ou professionnels, pour leur mariage réussi entre les fleurs et les bâtiments. Chantal Albagli, Présidente de la Commission de la Culture et du Tourisme a félicité les "diplômés" pour *"leur énergie à faire de la Sarthe un département toujours plus fleuri"*.

Retrouvez le palmarès complet du concours de fleurissement 2005 sur le site internet www.sarthe.com

SARTHE

Le Conseil général et le Centre National du Livre (CNL) attribuent conjointement une subvention d'aide à la constitution d'un fonds d'ouvrages pour les bibliothèques du réseau départemental. L'aide financière du CNL est doublée par le Conseil général. Cette année, 12 bibliothèques ont pu bénéficier de ces aides pour un montant global de 38 400 €. Au total, ce sont 3296 livres qui ont été distribués dans les bibliothèques relais et les points lecture.

Les responsables sont venus chercher leurs livres à la bibliothèque départementale de la Sarthe (BDS), située au Mans. Chantal Albagli, présidente de la commission de la Culture et du Tourisme du Conseil général a rappelé le rôle essentiel de cette structure : *"La BDS a pour mission de soutenir le développement de la lecture publique dans le département, essentiellement en direction des communes de moins de 10 000 habitants. Pour que des bibliothèques, quelle que soit leur taille, puissent vivre il est important qu'elles puissent acquérir de nouveaux documents régulièrement et la bibliothèque départementale les aide dans ce travail de mise à jour de leurs fonds"*, a-t-elle affirmé.

BRÛLON

Le commerce de Fontenay-sur-Vègre a été inauguré par François Fillon et Fabien Lorne, conseiller général en présence de Marc Joulaud, député et de Catherine Giraud, maire de la commune. Baptisé le "Saint-Philibert" cet établissement est notamment composé d'un restaurant et d'un point épicerie. Se félicitant de cette ouverture, François Fillon et Fabien Lorne ont exprimé leur satisfaction de voir le village retrouver sa vitalité. Le projet de restaurer et de rouvrir ce commerce fermé durant trois ans a nécessité un important montage financier pour une commune de 300 habitants. Un investissement auquel le Conseil général, le pays Vallée de la Sarthe et Groupama se sont associés en apportant leur contribution, avec le soutien de l'Etat, pour subventionner 70% des travaux de gros œuvres dont le montant global s'élève à 86 000 €. Les nouveaux propriétaires du fond de commerce ont également apporté leur contribution personnelle en investissant 30 000 € pour l'équipement de la cuisine.

SAINT-PATERNE



L'équipe organisatrice de la Fête aux ânes de Cherisay était présente sur le Salon de l'Agriculture à Paris. Emmenée par Bernard Petiot, conseiller général, la délégation sarthoise a profité de sa présence sur le plus important événement agricole organisé en France pour assurer la promotion de leur manifestation, qui cette année, malgré un temps mitigé, à réuni plus de 40 exposants et 5000 visiteurs. *"Nous avons ainsi pu nouer de nombreux contacts avec des éleveurs qui se sont montrés particulièrement intéressés par notre fête"* devait déclarer Bernard Petiot, à l'issue du Salon. Un bon départ pour préparer la célébration en 2006 de la 26^{ème} édition.



LE LUDE



Le Conseil général s'est donné pour objectif de réduire au maximum les zones blanches de téléphonie mobile. Ce projet novateur dans l'hexagone concerne 21 communes ne pouvant être couvertes par les trois principaux opérateurs. La première phase de la mise en place du dispositif de résorption de ces zones blanches est désormais achevée. Au total, le département a construit sept pylônes et équipé un château d'eau pour couvrir les 12 communes concernées par cette phase initiale. Ces équipements sont mis à la disposition des opérateurs. A Savigné-sous-le-Lude, Louis-Jean de Nicolay, conseiller général, s'est ainsi félicité du succès de l'installation sur la commune d'un pylône qui permet désormais aux usagers du téléphone portable de capter sans problème les trois principaux opérateurs nationaux.

Le montant des travaux engagés par le Conseil général sur les douze premières communes s'élève à 791 000 euros, financés avec le concours du Fonds National d'Aménagement du Territoire et par le Fonds Européen de Développement Régional. La seconde phase, lancée depuis plusieurs mois, vise onze communes supplémentaires sur le territoire sarthois. Elle est initiée et totalement financée par les trois opérateurs.

LE MANS

Le centre d'entraînement du MUC 72, situé à la Pincenardière, a été inauguré par Roland du Luart, président du Conseil général et Jean-Claude Boulard, maire du Mans, en présence de Jean-Marie Geveaux, député. Sous la conduite d'Henri Legarda, président du club professionnel de football sarthois, les élus ont pu vérifier la qualité des structures d'entraînement et notamment la grande souplesse d'un terrain synthétique, gorgé de mini balles en caoutchouc destinées à optimiser les rebonds tout en réduisant les traumatismes tendineux. Disposés en U, comme au stade de France, les



nouveaux vestiaires garantissent un grand confort pour les joueurs qui disposent de casiers individualisés. Enfin, la salle de musculation et l'espace balnéo complètent idéalement le centre d'entraînement de la Pincenardière financé avec le concours du Conseil général.

SABLÉ

A travers les conventions de développement local, le Conseil général apporte son soutien aux initiatives des Communautés de communes. La dernière signature en date va permettre à celle de Sablé-sur-Sarthe de bénéficier de concours financiers à hauteur de plus de 3 millions d'euros. Le plus gros projet concerné est le centre aquatique qui, au total, sera financé à 20% par le Département. En outre, une dotation de 16 950 € va contribuer au financement de



petits projets de proximité. Enfin, 28 opérations dans les domaines de l'économie, la culture et le tourisme bénéficieront également de subventions du Conseil général. Lors de la signature de cette convention, en présence de Chantal Albagli et Pierre Touchard, le président du Conseil général, Roland du Luart, a souligné la volonté du Département de soutenir les Communautés de communes "sans leur imposer de contraintes car c'est à elles de décider de leur avenir". François Fillon, président de la communauté de communes de Sablé, apprécie cette politique départementale "dont la souplesse permet de conduire des actions structurantes pour le territoire". Plusieurs projets novateurs sont d'ailleurs en cours pour "relever les défis des 20-30 prochaines années".

Spectacles

THÉÂTRE

Vendredi 2 juin, l'Epidaure propose un spectacle décentralisé à Volnay. "Le pic du Bossu" par le Petit théâtre de Pain à 21h30. Tél. : 02 43 35 75 61.

CORSE

Dimanche 11 juin à 16h, musique et chants corses par le groupe I Cantarini dans l'ancienne église Notre-Dame des Champs à Saint Jean d'Assé. Renseignements au 02 43 25 25 47.

HUMOUR

Le théâtre municipal de Mamers reçoit Christophe Alévêque le vendredi 9 juin à 20h30. "Avec son humour acide, féroce et cynique, l'homme fait rire, certes, mais nous fait aussi nous interroger sur ces détails de la vie quotidienne qu'il autopsie avec délice". Réservation au 02 43 97 60 63.

DÉCOUVERTE

Avec "les échappées belles", l'Espal propose le vendredi 2 juin un spectacle de cirque et de danse hors de ses murs en lisière des bois de l'Epau. "Bambou de souffle" de Bruno Krief et Armance Brown à 21h30. Tél. : 02 43 50 21 50. www.theatre-espal.net

"C'EST PAS L'TOUT !"

Du 2 au 5 juin, la station verte de la petite Charnie organise son 4ème festival amateur de théâtre "c'est pas l'tout!". Pas moins de 20 troupes se produiront dans des lieux aussi insolites que variés dans les six communes de la station verte. Renseignements au 02 43 88 11 71 ou 06 70 10 12 60.

MUSIQUE DU MONDE



Dans le cadre du printemps berbère organisé par le centre culturel de Sablé,

concert de Souad Massi le vendredi 19 mai à 20h30.

Informations au 02 43 62 22 22.

BEBOP...

Les prochains concerts proposés par l'association Bebop sont "Little Bop" le sur le Circuit Bugatti ; "Gentleman" et "Groundation" mardi 30 mai à 20h à l'Oasis ; "Diam's" le vendredi 2 juin à l'Oasis et "Alpha Blondy" le mercredi 14 juin sur le Circuit Bugatti. Informations au 02 43 78 92 30.

Revue



La Vie Mancelle et Sarthoise vient de publier son numéro de l'été avec au programme "la renaissance de la course des 24 Heures après l'accident de 1955". Le magazine reprend minutieusement chaque étape entre le lendemain de la course de 1955 et la compétition de 1956. Une année explorée pour découvrir comment les 24 Heures ont relevé le défi il y a tout juste 50 ans. Disponible en librairie dès maintenant.

Conférences

SANTÉ

La santé du dos : comment se protéger ? Le prochain "Rendez-Vous Santé Active" portera sur le mal de dos avec la participation de médecins spécialistes en médecine physique et réadaptation : le Dr Patrice Bruggeman, du centre Gallouëdec de Parigné-l'Evêque et du Dr Michel Ritz, du Centre de l'Arche. Conférence-débat le jeudi 18 mai, à 20h30 au Palais des Congrès et de la Culture du Mans.

Gratuit et ouvert à tous. Inscription et renseignements au 0 820 904 172 (0,118 €/mn depuis un poste fixe) ou sur www.le-mans.ameli.fr

ABBAYES

Samedi 27 mai, les Amis de l'abbaye Saint-Vincent proposent une conférence sur "les abbayes et prieurés mauristes" à Notre-Dame de Tuffé. Informations sur saintvincentdumans@wanadoo.fr

HISTOIRE

Vendredi 2 juin à 20h30, au château de Sillé le Guillaume, conférence sur le Drogman Padery, émissaire de France en Perse (1715-1725) par Anne-Marie Touzard.

AUTOMOBILE

Vendredi 23 juin à 20h30 à Vibraye, l'Université rurale du Val de Vraye reçoit Michel Bonté pour une conférence publique sur "la Sarthe, pays des courses automobiles 1906-2006". Plus d'informations au 02 43 93 67 20.

Conseil général des Jeunes

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES INVITE !



A l'occasion de leur assemblée plénière, les représentants des collèges sarthois organisent un après-midi sous le signe du respect. Respect de l'autre, respect des différences, respect des goûts musicaux, respect sur le terrain de sport... Tous les collégiens sont invités à rejoindre les élus juniors du département à

l'Abbaye de l'Epau le mercredi 14 juin prochain pour participer à des activités ludiques et sportives, à la présentation de sketches contre le racisme, ainsi qu'à des concerts avec les groupes One Vibe et Lady Morose. Pour montrer qu'ils n'oublient pas non plus le respect des plus démunis, cette journée sera précédée par une grande collecte en faveur des Relais bébés des Restos du cœur de la Sarthe. Renseignements dans les collèges et au Conseil général des jeunes au 02 43 54 70 54 ou cgjeunes@cg72.fr.

Animations

LES ATELIERS DU CAUE



Vendredi 19 mai, "le jardin écologique" (compostage, paillage, bio-dynamique, traitement naturel, alternatives au pesticide, récupération des eaux de pluie...) avec l'intervention de Stéphane

Fougeray, architecte paysagiste.

Vendredi 23 juin, "la maison saine" (isolation naturelle, ventilation, climatisation, énergies renouvelables...) par Virginie Brazille, architecte.

Les ateliers ont lieu au CAUE de la Sarthe, 1 rue de la Mariette au Mans de 14h à 17h. Inscriptions auprès d'Anne Beauchef au 02 43 72 35 31. E mail : caue.sarthe@wanadoo.fr

RANDONNÉE

Samedi 24 juin, l'association "les Sentiers gourmands et de découverte des Portes du Maine" organise une randonnée découverte avec dîner et animation à Coullaines. Informations auprès de l'Office de tourisme du canton de Ballon au 02 43 27 35 30.

ACCUEIL VACANCES



Dans le cadre de l'Accueil Familial de Vacances,

le Secours Catholique recherche des familles sarthoises intéressées par l'accueil d'un enfant de 6 à 12 ans, pendant les vacances d'été (du 6 au 29 juillet). Informations au 02 43 16 05 54. Pré inscription sur www.secours-catholique.asso.fr, rubrique "Sarthe".

SOLIDARITÉ

Samedi 13 mai, les bénévoles de la délégation sarthoise de l'Association des Paralysés de France seront présents dans une vingtaine de magasins du département pour vendre des fleurs, des "boîtes soleil" et des "jardinours" sur des stands animés.

Les bénéficiaires de l'opération permettront à la délégation de poursuivre les projets qu'elle développe, contribuant ainsi à améliorer la vie des personnes en situation de handicap moteur. "Offrez plus qu'un sourire" n'est pas qu'une opération de récolte de fonds; c'est aussi un moment privilégié fait d'échanges, d'écoute et de compréhension, de communication.

MONUMENT DU MOIS



Le Pays du Perche sarthois met Cormes à l'honneur jusqu'au 21 mai. Au programme :

samedi 13 mai, à 15h, visite découverte du bourg et 20h30 spectacle Renaissance par l'Ensemble Capriole (danse et musique). Samedi 20 mai à 14h30, initiation aux techniques de maçonnerie sur le bâti traditionnel avec l'association des Maisons Paysannes. Un spectacle de clôture sera proposé par l'atelier théâtre de Cormes, le Merle Blanc, le 20 mai à 17h30 et le 21 mai à 16h. Renseignements auprès de la mairie de Cormes au 02 43 93 24 04 ou auprès de l'office de tourisme au 02 43 71 21 21.

VACHES !

L'association "René Découvertes" propose du 6 au 9 juillet la fête de la vache à Marolles-les-Braults. Présentation des

différentes races de l'Ouest et notamment de la race Saosnoise, exposition, concours photos... Informations sur www.cc-pays-marollais.com

Expositions

CONCOURS

Du 10 au 18 juin, le prieuré Saint Marceau organise «le salon des peintres amateurs». Pièce de théâtre le samedi 10 juin à 20h30 «Si Saint Marceau m'était conté», visites guidées de la Chapelle et concours des peintres amateurs le dimanche 18 juin. Informations auprès des Amis du prieuré au 02 43 97 02 57.

PEINTURE

Du 20 mai au 5 juin, l'office de tourisme de Chahaignes rend hommage à Marcel Neveu. Pour la 5ème édition de "Tout Chahaignes en peinture", des œuvres du peintre abstrait seront exposées dans tout le village. Parce qu'ils l'ont connu ou parce qu'ils apprécient son travail, six artistes présenteront également quelques-unes de leurs œuvres. Informations au 02 43 79 13 12.



MARTIN LERSCH

Dans le cadre du printemps de Lavaré, l'association le Bois aux Moines accueille une exposition du peintre Martin Lersch à l'église de Lavaré. Pour tous renseignements : 02 43 93 68 61.

CALLIGRAPHIE

Jusqu'au 28 mai, le Domaine du Gasseau expose les œuvres de M. Chanteloup. Dessins, peinture, calligraphie et enluminure sont à découvrir. Par ailleurs, du 26 au 28 mai, le Domaine du Gasseau propose un stage pour la réalisation d'un herbier. Tél. : 02 43 34 34 44. www.gasseau.com

PULSART

Jusqu'au 3 juin, le grand rendez-vous annuel de l'Art Contemporain en Sarthe, des expos s'installent au Mans. Convivial, international, éclectique... des expositions pendant 10 jours et un week-end de rencontres aux Jacobins à ne pas rater. Tous les artistes seront là... Invité d'honneur : Jim Delarge. Pour plus d'informations consultez le site internet www.pulsart-lemans.com.





24 Heures du Mans 2006

Pescarolo Sport Un goût de revanche

Passé tout près du succès l'an passé, le team Pescarolo Sport veut sa revanche. Avec un prototype sensiblement modifié durant l'intersaison, l'écurie sarthoise espère bien gravir la première marche du podium. A condition de mater l'armada des nouvelles Audi R 10 dotées d'un redoutable moteur Diesel. Un rêve auquel Henri Pescarolo entend bien associer son pilote vedette Sébastien Loeb, champion du monde des rallyes en titre !

24 Heures du Mans

Nouveaux défis

La liste des concurrents sélectionnés pour la 74^{ème} édition des "24 Heures du Mans" présage un haut niveau de compétition avec des nouveautés comme le moteur diesel Audi. Lors de la journée test du 4 juin, 50 voitures maximum auront leurs visas pour s'affronter 15 jours plus tard.

La répartition des catégories est volontairement équilibrée :
Catégorie Le Mans
Prototypes : 24 voitures (12 LM P1 et 12 LM P2)
Catégorie Le Mans Grand Tourisme : 26 voitures (12 GT LM GT1 et 14 LM GT2)

Renseignements :
02 43 40 24 02
www.lemans.org

La course sur Internet

Suivez la course comme si vous y étiez, vivez l'épreuve au sein des écuries Pescarolo et Courage, grâce aux informations et aux photos transmissent heure après heure sur le site du Conseil général : www.sarthe.com.

Henri Pescarolo aime trop la course qui l'a rendu célèbre pour ne pas être tenté par une nouvelle aventure. La déception évacuée après une seconde place au goût amer, il y a un an, le patron du team Pescarolo Sport n'a pas tardé à réagir en portant ses espoirs sur l'édition 2006. Convaincu d'avoir présenté la voiture la plus performante du plateau l'an dernier, le quadruple vainqueur de la course d'endurance a peaufiné durant l'hiver la nouvelle version du prototype pour lui garantir encore plus de puissance et de fiabilité. Si ces deux éléments sont indispensables pour espérer l'emporter, le facteur humain est aussi essentiel. En offrant une nouvelle chance à un pilote de la trempe de Sébastien Loeb, double champion du monde des rallyes, Henri Pescarolo se dit certain de bénéficier d'un atout maître dans son jeu. « Si l'an passé c'était

un souhait avec notre sponsor commun de l'amener au Mans, cette fois-ci c'est lui qui veut être dans l'auto, un désir personnel. Et depuis les 24 heures 2005, je n'ai qu'une envie : redonner à Sébastien la possibilité de gagner au Mans » assure le patron de l'écurie aux couleurs de la Sarthe.

Fidèlement soutenu par le Conseil général, Henri Pescarolo et son équipe prendront donc le départ de la course, le 17 juin, avec les moyens dignes de leurs grandes ambitions : battre les Audi R 10 d'usine et leur fameux moteur Diesel sans oublier les prototypes d'Yves Courage, à l'affût. Un nouveau défi qui mérite d'ores et déjà les encouragements du public sarthois en attendant l'heure de la délivrance, le 18 Juin 2006 sur le coup de 17 heures, l'année du centenaire. Un coup du destin ?



Moto-cross et side-car-cross à Torcé



Huit nations en compétition

Le Groupe Sportif de Torcé-en-Vallée organise le 25 mai prochain une épreuve de moto-cross et de Side-car-cross qui regroupera des compétiteurs internationaux.

Plusieurs pilotes de niveau mondial participeront à cette compétition comme Daniel Willemsen, Champion du monde 2003, 2004 et 2005 ou encore Kristers Sergis, Champion du Monde

2001 et 2002. Le groupe Sportif de Torcé en Vallée est actuellement le plus gros club de Moto-cross de la région des Pays de la Loire avec 80 licenciés. Il est également l'unique club régional à organiser une compétition de side-car-cross.

A noter l'arrivée des champions du monde de side-car-cross Daniel Willemsen (Hollande) et Sven Verbrugge (Belgique) au sein du groupe sportif.

Demande d'informations par e-mail : motocross.torce@wanadoo.fr

5^e Trail des Forges

Un nouveau bond en avant



Le 18 juin, l'Association « Trail des Forges » propose l'épreuve de course à pied baptisée du même nom « Trail des Forges ». A l'occasion de cette cinquième édition, Claude Fortin et son équipe d'organisation ont décidé d'élargir le programme des distances avec une course de 5 km à destination

des amateurs, famille et jeunes coureurs. L'épreuve des 11 km reste inchangée. Le parcours de la course des 32 km a été ramené à une distance de 27 km se rapprochant ainsi d'un semi-marathon, et surtout, épreuve phare pour 2006, la mise en place d'un marathon de 42,195 km.

Cette épreuve, qui bénéficie du soutien du Conseil général, s'inscrit maintenant dans le cadre du Challenge des Courses Nature et du championnat de la Sarthe.

Avec ce nouveau programme de course, le « Trail des Forges » fait un bond spectaculaire vers la notoriété des grands rendez-vous de la course à pied dans l'hexagone.

Pour tous renseignements :

Tél : 02 43 25 43 69 .



Tour de la Sarthe cyclotouriste

La 26^e édition du Tour de la Sarthe Cyclotouriste se déroulera les 3 et 4 juin sur une distance de 500 kilomètres en trois étapes à peloton bloqué à la vitesse horaire de 22,5 km/h. Organisé par le Cyclo Club de la Vègre basé à Tennie, avec le concours du Conseil général, cet événement très populaire rassemble tous les ans plusieurs centaines d'amoureux de la p'tite reine venus des quatre coins de la France. Cette année, l'imposant peloton sillonnera les routes bucoliques du Nord-Sarthe puis celles du Sud-Sarthe lors deux premières étapes avant d'achever la boucle par une jolie escapade autour de Tennie en passant par Courcemont et Neuville-sur-Sarthe.

Pour tous renseignements :
<http://perso.wanadoo.fr/tourdela sarthe.ccv>



Repères historiques

1875 : en 18 heures et à toute vapeur, Amédée Bollée est le premier à effectuer le trajet Le Mans/Paris avec L'Obéissante, voiture « sans chevaux ».

1897 : Le Sarthois Paul Jamin, futur président de l'Automobile Club de l'Ouest, se forge un authentique palmarès de pilote.

1905 : le Sarthois Victor Hémerly, sur Daracq, réalise le triplé Circuit des Ardennes/ Coupe Vanderbilt (U.S.A.) et le record du monde de vitesse.

En été, l'Union Auto Cycliste de la Sarthe, avec Georges Durand, organise une première course automobile en forêt de Sillé-le-Guillaume et à l'automne, un « Comité d'initiative sarthois » est créé.

Le Mans Classic

Un monument en devenir

La course des 24 Heures du Mans est au cœur de la modernité. Nouvelles technologies et innovations de matériels y sont mis à rude épreuve au rythme endiablé des belles voitures rugissantes. Mais l'épreuve mythique de la Sarthe est aussi un formidable livre d'histoire de la course automobile comme le confirme l'organisation du « Le Mans Classic » dont la troisième édition se déroulera les 7, 8 et 9 juillet sur le circuit Bugatti.

La troisième édition de « Le Mans Classic » est promise à un succès sans précédent. Organisée l'année de la célébration du centenaire du premier Grand Prix de l'Automobile Club de France, cette grande manifestation réunira sur la piste du circuit de la Sarthe plus de 400 voitures dont certaines ont écrit quelques pages glorieuses des 24 Heures.

A l'occasion de cette troisième édition, une grande nouveauté va se greffer au séduisant programme : la tenue d'essais de jour et de nuit le vendredi 7 juillet à partir de 15 heures. Une occasion supplémentaire pour venir admirer « Le Mans Classic » avec la présence de

400 voitures se relayant, pendant 24 heures, par catégorie d'âges, pour trois manches de course disputées sur le circuit Bugatti.

Les plateaux :

Plateau 1 : 1923 à 1939

Plateau 2 : 1949 à 1956

Plateau 3 : 1957 à 1961

Plateau 4 : 1962 à 1965

Plateau 5 : 1966 à 1971

Plateau 6 : 1972 à 1979

Pour tous renseignements :

www.lemansclassic.com

e-mail : ticket@lemans.org



Grand Prix de France motocycliste

Une nouvelle donne

Sacré Champion du monde dans la catégorie des 500 cm³ en 2005, au terme d'une saison palpitante, Valentino Rossi sera l'incontestable vedette du Grand Prix de France motocycliste qui se déroule dimanche 21 mai sur le circuit Bugatti.



Le pilote italien, vainqueur en terre sarthoise l'an passé, devra affronter une véritable meute avec les meilleurs concurrents espagnols, japonais, américains et italiens, toujours très performants lors des grands événements.

S'il doit s'attendre à livrer une rude bataille, Valentino Rossi sait qu'il pourra compter sur les encouragements du public sarthois qui aura également les yeux de chimène pour le Français Randy de Puniet dont on attend un exploit. Quoiqu'il en soit, le futur vainqueur

devra non seulement dominer la concurrence mais aussi être capable de dompter le nouveau virage Dunlop qui exige une grande maîtrise de pilotage. Le spectacle devrait être à la hauteur de l'événement !

Au programme : 11 h 15 : course 125cc

12 h 30 : course 250cc

14 h : course MotoGP

Renseignements et réservations :

Tél : 02 43 40 24 24

15 et 16 juillet à Lavaré Championnat de France de Rallycross

Le circuit mi bitume mi terre reçoit cette année encore une épreuve de championnat de France de rallycross. Avis aux amateurs, pour cette 10^{ème} édition, les spectateurs pourront découvrir en avant première la Citroën C4 WRC qui courra en championnat du monde de rallye l'année prochaine.

En effet, ces courses très spectaculaires utilisent les mêmes voitures que pour le championnat du monde de rallye comme par exemple celle d'un certain Sébastien Loeb !

Informations sur

www.rallycross-lavare.com



Football

Tournoi international de Brûlon

Le tournoi international de Brûlon se déroulera les 3 et 4 juin. Outre la présence annoncée des grands clubs de l'hexagone, les organisateurs de la Patriote de Brûlon comptent sur la participation de formations aussi huppées que celle des Hollandais du célèbre Feynord de Rotterdam ou celle des Anglais de Bolton. En face, 24 clubs de la région offriront la réplique aux clubs étrangers et aux grands noms du football national. Avec à l'affiche des maillots aussi prestigieux que ceux de l'OM, l'AS Saint-Etienne, le FC Nantes ou du stade de Reims, sans oublier celui du MUC 72, le troisième tournoi international de Brûlon, soutenu par le Conseil général, à fière allure !

Tournoi Sarthe-Pays de la Loire à Malicorne

24 équipes de la catégorie benjamin vont s'affronter lors du tournoi national Sarthe-Pays de la Loire à Malicorne organisé par le Sporting club de Malicorne avec le concours du Conseil général. Parmi les formations annoncées figurent de grands clubs comme les Girondins de Bordeaux, Lille et le MUC 72. Tous les clubs régionaux et locaux seront également présents pour contribuer à cette grande fête du ballon rond. Rendez-vous sur la pelouse du stade municipal de Malicorne les 3 et 4 juin.



Le Championnat de France en chiffres

- 132 podiums seront applaudis
- 44 titres de champion de France décernés
- 340 m c'est la longueur du circuit
- 10 000 roues vont tourner sur le circuit de Laigné-Saint-Gervais-en-Belin
- 20 km c'est la distance maximale des épreuves
- 60 km/h c'est la vitesse maximale atteinte lors des sprints.

Adel Roller Laigné-Saint-Gervais-en-Belin

Le club organisateur a été créé en 1986. Il compte 49 licenciés, deux entraîneurs et 20 dirigeants bénévoles. Il bénéficie d'un circuit routier éclairé de 340 m, d'une piste plate de 300 mètres et d'un gymnase pour les entraînements hivernaux. Au palmarès, l'Adel Roller Laigné-Saint-Gervais-en-Belin compte un titre de champion de France, trente titres de champions régionaux et de nombreux trophées et médailles aux championnats départementaux.

Pour tous renseignements :
site internet ;
www.adelroller.com
www.rollerenligne.com
Tél. : 02 43 42 09 69

Roller skating route

Les titres nationaux en jeu à Saint-Gervais-en-Belin

Le très beau circuit de Saint-Gervais-en-Belin accueille les 19, 20 et 21 mai les championnats de France Roller Skating route. Un magnifique cadeau d'anniversaire pour le club organisateur, l'ADEL Laigné-Saint-Gervais-en-Belin, section roller, qui célèbre cette année ses vingt ans !

En mai, le complexe sportif Jean Claverie, situé sur la ligne qui sépare les communes de Saint-Gervais-en-Belin et Laigné-en-Belin sera au cœur des compétitions régionales et nationales de roller skating. En effet, après un galop d'essai le 7 mai à l'occasion des championnats régionaux, qui regrouperont 300 patineurs, la piste réservée aux compétitions de roller skating sera le théâtre du championnat de France route les 19, 20 et 21 mai. Un formidable événement pour tous les passionnés de cette discipline très appréciée des jeunes sarthois. Les courses de roller exigent vitesse, endurance et beaucoup d'habileté. La garantie d'une compétition spectaculaire qui devrait attirer la grande

foule autour du circuit. « *Au total, nous accueillerons 750 compétiteurs et nous espérons la présence de 6 000 spectateurs sur le site* » déclare Michel Coutable, président de la section Roller Skating de l'ADEL Laigné-Saint-Gervais-en-Belin dont on attend de la part de ses représentants quelques bonnes surprises. Avec un titre de champion de France, 18 médailles glanées au fil des compétitions nationales et 30 titres régionaux, la section roller skating de l'ADEL Laigné-Saint-Gervais-en-Belin espère bien, vingt ans après sa naissance, étoffer un respectable palmarès. Pour célébrer dignement cette date anniversaire, les patineurs locaux voudront certainement briller de mille feux et porter haut les couleurs de la Sarthe devant leur public.



Grand prix de l'Automobile Club de France

Cent ans déjà !

La naissance de l'Automobile Club de la Sarthe et l'organisation du premier Grand Prix de l'Automobile Club de France en 1906 sont deux événements historiques automobiles étroitement liés, dont le centenaire sera célébré les 10 et 11 juin 2006 avec la participation exceptionnelle d'une centaine de modèles uniques construits avant la première guerre mondiale. Du jamais vu !



C'est une première mondiale ! Une centaine de véhicules fabriqués entre 1885 et 1914, provenant du monde entier, seront réunis en terre sarthoise à l'occasion de cet anniversaire. Un formidable tour de force réussi par l'Automobile Club de l'Ouest avec le concours du Conseil général et le Pays du Perche Sarthois, sous le haut patronage de l'Automobile Club de France. Imaginez l'émotion de voir cette authentique Darracq 4b de Wagner, cent ans après, revenir rouler sur les routes du département !

Pour l'occasion, tout a été prévu. La célébration internationale du premier Grand Prix sur circuit fermé de l'histoire de la compétition automobile, l'aïeul des actuels Grand Prix de Formule 1, se déroulera sur le parcours rétrospectif du Circuit de 1906 : Fourche d'Auvours, Bouloire, Saint-Calais, Forêt de Vibraye, Cherré, Connerré et Montfort-le-Gesnois. Ainsi, le parcours empruntera la route forestière de Vibraye,

portion authentique du Circuit de 1906, restaurée et réouverte exceptionnellement pour cette occasion. Tout au long du parcours, les spectateurs pourront admirer le passage en dynamique de voitures d'exception, témoignant des prouesses dont étaient capables constructeurs et pilotes, il y a tout juste un siècle. En cérémonie de clôture, deux événements marquants offriront une dimension supplémentaire à cette célébration : le regroupement symbolique des voitures avec mise en épi sur la ligne droite des stands du Circuit des 24 Heures et l'exposition consacrée à cet événement dans les locaux du Musée Automobile de la Sarthe.

Pour tous renseignements :

02 43 40 24 32

E-mail :

circuit.bugatti@lemans.org

web : www.lemans.org



Demandez le programme

Dimanche 11 Juin 2006

10 h :
départ du premier véhicule
à l'abbaye de Epau

10 h 35 :
arrivée à Saint-Calais

10 h 50 :
chemin Forestier de Vibraye

13 h 00 :
pique-nique en forêt de Vibraye

14 h 15 :
arrivée à Cherré

14 h 30 :
arrivée du cortège à Connerré

14 h 45 :
passage à Montfort le Gesnois,
Parc des Sittelles

16 h :
arrivée au virage du Tertre Rouge,
Circuit des 24 Heures du Mans

16 h 15 :
mise en épi sur la ligne
droite des stands

18 h 00 :
cérémonie de clôture au Musée
Automobile de la Sarthe.

Le podium en 1906

1 : Ferenc Szisz (Hongrie)
RENAULT

2 : Felice Nazzaro (Italie)
FIAT

3 : Albert Clément (France)
Bayard-Clément



Artec du 22 au 27 mai

La technologie en fête

Les Coupes de France de Robotique constituent le sommet du festival Artec. Dans une ambiance unique, pendant cinq jours, plus de 4 500 étudiants vont rivaliser d'ingéniosité pour défendre les couleurs de leur établissement. Ces jeunes représentent 90 % des écoles d'ingénieurs et Facultés françaises.

De jour comme de nuit, la fête est au cœur d'Artec qui se déroulera du 22 au 27 mai à La Ferté-Bernard. Du grand concert gratuit de Billy Crawford et François Feldman au feu d'artifice, qui clôturera la manifestation, en passant par le concert pour le jeune public, les jeux en ville et le spectacle « Son et lumières », autour de l'église Notre-Dame-des-Marais, l'animation est permanente, pleine de surprises, et pour tout le monde : habitants, visiteurs et étudiants. Marier l'art à la technologie est l'une des originalités majeures du Festival, fidèlement soutenu par le Conseil général. Ainsi, dans la rue, dans les lieux historiques ou de création, l'art est partout présent sur le festival...et sous toutes ses formes. Cette année, les mythes, contes et légendes sont le thème des expositions qui fédère le travail de plus d'une centaine d'écoles. Dès le début du festival, 2 500 écoliers, collégiens et lycéens de la région et d'ailleurs, vont se disputer de passionnantes compétitions de robotique, plus surprenantes les unes que les autres.

Informations sur www.festival-artec.com

Les animations du MEF

Hommage aux fleurs

Malicorne Espace Faïence n'est pas un simple musée. De nombreuses animations sont proposées durant l'année. Concerts, expositions, travail en atelier... les prochains mois s'annoncent prolifiques. Zoom sur les animations à venir.

Jusqu'au mois d'octobre, l'Espace faïence rend hommage aux fleurs avec l'exposition "Fleurs des villes, Fleurs des champs". Tout débute par l'histoire de la poterie horticole en Sarthe et notamment les terrines à semis, puis continue par les contenants de fleurs, vases, bouquetières, pique-fleurs et autres pots pourris puis enfin s'achève par la fleur devenue source d'inspiration pour les artistes céramistes du 18^e siècle à nos jours. Des animations seront proposées au cours de la durée de l'exposition à commencer par la venue du conteur et comédien Didier Bardoux pour "le Jardin de ma mère". Il revisite ainsi les rosiers chantants, les jardins pudiques des secrets familiaux... dimanche 21 mai à 15 h 30. Du 16 au 30 juin, l'Espace faïence s'associe au festival HanDi Moi Oui, collectif sarthois qui permet l'ouverture du monde du handicap sur l'extérieur. La nouvelle exposition "Fleurs des villes, Fleurs des champs" va servir de base de travail. Dans le cadre de la semaine HanDi Moi Oui, l'atelier du musée souhaite impliquer les groupes et institutions (IME, CAT, centres socioculturels, écoles, collèges...) ayant une pratique occasionnelle ou régulière de la céramique en leur proposant la réalisation d'un support floral pouvant contenir 5 fleurs. Ce concours permet d'aborder l'art floral et la décoration, le travail de forme du contenant ainsi que la mise en scène.

Informations au 02 43 48 07 17. www.espacefaïence.fr



2^e biennale de la céramique à Prévelles

Zoom sur la Lituanie

Du 8 au 16 juillet, Prévelles, ancien village de potiers, rend hommage à sa tradition en accueillant des potiers lituaniens mais également des Français pour une semaine d'animations autour de la terre !

Avec plus de 5 000 visiteurs, la première biennale avait rencontré un franc succès. L'association "la céramique Prévelles Tuffé" renouvelle l'expérience et se tourne cette année vers la Lituanie. Pourquoi les pays de l'Est ?

"Parce que l'art populaire est une tradition qui correspond encore au quotidien. A chaque biennale nous honorons un pays ; après la Hongrie, place à la Lituanie" explique Philippe Ménard, président de l'association.

Pour préparer au mieux ce rendez-vous, la Communauté de communes du pays de l'Huisne Sarthoise met à la disposition de l'association une maison et un atelier de potier afin de recevoir en résidence un artiste étranger. Cette année, c'est Vilija Balciunienė qui œuvre depuis le mois de mars afin de présenter une collection très riche de ses œuvres. Lors de la manifestation, elle sera rejointe par cinq autres artistes lituaniens Julius Rakevicius, Lina Bekerniene, Eugenijus Cibinskas, Egle Cibinskiene, Vytautas Valiusis ainsi que trois français Brigitte Penicaud, Claire Roger et Martine Levêque.

Au programme : exposition des œuvres, stages de poterie, construction d'un four traditionnel lituanien, animations autour de la poterie Raku, théâtre et chants lituaniens mais aussi repas typique seront autant d'animations à découvrir.

Informations auprès de la Maison des potiers au 02 43 71 88 28 ou auprès de l'Office de tourisme de La Ferté-Bernard au 02 43 71 21 21.



Des Sarthois au festival de Cannes

Présence studieuse

Projectionnistes, programmateurs ou exploitants, ils seront une dizaine de professionnels sarthois à assister à la 59^e édition du Festival de Cannes à l'initiative du Conseil général. L'événement idéal pour faire son « marché de films » mais aussi pour s'informer sur les nouvelles techniques utilisées dans les salles.

Le Festival de Cannes est un rendez-vous incontournable pour les professionnels du cinéma. Derrière l'image « festive » de l'affiche avec son lot de stars, Cannes est un lieu unique où chacun vient pour découvrir les nouveautés du grand écran et préparer la programmation annuelle des salles. Fort d'une première expérience réussie en mai 2000, le Conseil général a décidé de s'inviter une nouvelle fois sur la Croisette en finançant le déplacement d'une dizaine d'exploitants, projectionnistes et producteurs à Cannes. « Les projections des films vont leur permettre de faire des choix et de préparer le travail autour de la sortie d'un film ou de négocier plus facilement les films avec les distributeurs » assure Chantal Albagli, présidente de la commission de la Culture et du Tourisme du Conseil général, qui accompagnera la délégation sarthoise aux côtés des représentants de l'association départementale « Graines d'Images » qui regroupe une grande partie des exploitants de salles de la Sarthe.

Ce séjour au cœur de l'actualité cinématographique est un moment très enrichissant sur le plan artistique mais pas seulement. « Il y a six ans, ce déplacement nous avait permis de nouer de solides contacts avec la société Titra-Film qui propose une technique en faveur des sourds et malentendants. Depuis, nous sommes équipés de ce procédé » confie Michel Timmerman, responsable du Centre socio-culturel « Simone Signoret » à Mulsanne.





Corso fleuri de Vibraye

A Vibraye, le Corso fleuri est l'événement le plus attendu de l'année. Plus qu'une simple passion, l'événement est un véritable phénomène culturel. De génération en génération, les volontaires se pressent pour venir porter main forte à la fabrication d'un char. Plus de 200 personnes participent ainsi à la décoration des chars pendant de longues semaines. Il faut en moyenne 2 000 heures de travail pour confectionner et habiller un seul de ces véhicules.

« Cela représente 60 000 fleurs de papier pour recouvrir un seul char » précise Daniel Pecquenard, président du Comité des Fêtes de Vibraye, organisateur de la manifestation. A l'occasion de cette 54^e édition, le thème retenu est celui des fêtes célébrées tout au long de l'année. « Nous avons porté nos choix sur les grandes dates de l'année : Noël, la Saint-Valentin, la fête nationale, Halloween... » Un travail minutieux qui trouvera sa récompense le dimanche 4 juin lors du traditionnel défilé dans les rues animées et colorées du centre ville. Outre le traditionnel défilé des huit chars, qui s'élancera à 14h 30 précise, les organisateurs ont confié l'animation à de nombreux groupes musicaux français et étrangers. Un grand feu d'artifice clôturera la fête en soirée.

Pour tous renseignements :
Comité des Fêtes de Vibraye,
tél : 02 43 93 69 63.

LA SARTHE

Label Patrimoine vivant

Du nouveau !

Le label Patrimoine vivant, créé par le Conseil général, existe depuis 7 ans. Chaque année des associations profitent de ce soutien pour valoriser des lieux patrimoniaux. Cette année, le Domaine du Gasseau à Saint-Léonard-des-Bois et l'association "Chemin des arts de Lavardin" ont reçu ce label et intègrent un groupe désormais fort de 15 lieux.



Créé en 1999 par le Conseil général, le label "Patrimoine vivant" permet d'apporter un soutien financier aux associations ou communes organisant des saisons culturelles dans des lieux à caractère patrimonial (châteaux, chapelles, prieurés...). Ce label donne aux associations la possibilité d'établir un programme de qualité et de faire connaître les lieux de caractère qu'elles animent, le plus souvent situés en zone rurale.

Après sept saisons complètes, le constat est positif. L'aide a permis de dynamiser l'action des associations locales, d'étoffer l'offre culturelle et de faire découvrir ces richesses patrimoniales. Ces 15 associations ou communes travaillent également en commun pour programmer des rendez-vous, notamment avec le Festival de l'Epau, Mots d'hiver ou encore l'Europa jazz festival... De plus, l'offre proposée

est bien répartie sur l'ensemble du territoire.

Cette année, le Domaine du Gasseau rejoint ce cercle. Racheté en 2002 par la Communauté de communes des Alpes Mancelles, ce lieu exceptionnel est situé au cœur du site classé des Alpes Mancelles. Avec 1 000 m² de bâtiments et 30 ha d'espaces naturels, le Gasseau offre d'importantes possibilités culturelles et festives de plein air. De nombreuses manifestations sont déjà programmées avec notamment jusqu'au 28 mai, l'exposition "Calligraphies et enluminure" par M. Chanteloup ou encore le dimanche 21 mai un concert apéritif clôturant le Festival de l'Épau 2006.

L'association "Chemin des arts" créée à Lavardin en 2004 a depuis organisé plusieurs manifestations afin de promouvoir la culture en territoire rural. "La commune de Lavardin bien sûr mais également celles de La Quinte, La Chapelle Saint-Fray, Domfront-en-Champagne et Conlie se sont associées au projet de l'association afin de diversifier les manifestations et les lieux des animations" expliquait Marie-Françoise Vincent, présidente de l'association lors de la présentation officielle du programme. "Chemin des Arts proposera aux visiteurs une animation culturelle aux sensibilités diverses, musique, arts plastiques, conférences..., les invitant à la découverte d'artistes de renommée".

Le prochain rendez-vous : le 9 juin à 20h30 avec un concert jazz de Jean-Pierre Derouard et le Swing Music Quartet à l'Église de Domfront-en-Champagne.

Brochure disponible auprès du service culturel du Conseil général et sur www.sarthe.com



Circuits thématiques du patrimoine

L'industrie à l'honneur

Pour valoriser au mieux le patrimoine sarthois, chaque année, le Conseil général met en place une signalétique trilingue et en braille dans de nombreux monuments en fonction d'un thème retenu. Des circuits et des animations sont par ailleurs proposés pour les mettre à l'honneur.

Les manifestations débutent en juin pour battre son plein cet été et se prolonger à l'automne. Début du programme :

Pays de la Haute-Sarthe et d'Alençon

(inscription au 02 43 33 70 96)

Dimanche 2 juillet : Circuit avec les visites de l'ancienne tannerie de Sillé-le-Guillaume, le bourg de Fresnay-sur-Sarthe, la tannerie des Cuirs d'Indochine et de Madagascar à Vivoin, le four à chanvre, Lucé-sous-Ballon.

Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois

(inscription au 02 43 60 72 77)

Dimanche 9 juillet : Circuit avec la visite de la tuilerie des Saules à Avezé, des forges de Cormorin à Champrond et de la verrerie de la Pierre à Coudrecieux.

Le Pays du Mans

(inscription au 02 43 51 23 23)

Dimanche 4 juin : Balade fluviale : découverte du patrimoine industriel des bords de Sarthe au Mans à bord du « Lutin suzerain ». Vendredi 23 juin : « La représentation de l'industrie à travers la peinture du XIX^e siècle »,

Musée de la Reine Bérengère.

Judi 6 juillet : Visite de l'usine de crin à Challes ; rendez-vous devant l'usine à 14h30.

Pays de la Vallée du Loir

(inscription au 02 43 38 16 60)

Samedi 20 et dimanche 21 mai : « La Sarthe à pied, à cheval et à vélo en pays Védauais ». Renseignements auprès de la SAPCV au 02 43 85 71 68.

Samedi 8 juillet : circuit « L'aventure des descendants d'Elie Savatier » avec les visites de la Papeterie à Poncé-sur-le-Loir, l'usine Rustin à La Chartre-sur-le-Loir, les anciennes filatures à Bessé-sur-Braye (hors circuit) et l'ancienne maison patronale de la famille Quentin-Vétilard, à Bessé-sur-Braye. Informations auprès du Syndicat mixte du Pays Vallée du Loir

Visites guidées tous les samedis, dimanches et lundis à partir du 6 mai du moulin Pousset à Vouvray-sur-Loir. Renseignements au 02 43 46 90 24.



Un pont tournant pour la Transvap

La Chambre de Commerce et d'industrie du Mans et de la Sarthe vient de céder à l'association la Transvap le pont tournant installé depuis 1895 aux magasins généraux situés sur l'avenue Olivier Heuzé au Mans. Ce pont tournant permettait depuis la voie ferrée de desservir les entrepôts situés à proximité. La Transvap va donner une seconde vie à cette plaque tournante en l'installant à la gare de Bonnétable, en cours de restauration. "Il devrait fonctionner dans deux ans au plus tard" expliquait Gérard Terrieux, président de la Transvap lors de son démontage. C'est le chantier d'insertion "culture et liberté" qui travaille en permanence pour l'association ainsi que les bénévoles de la Transvap qui se sont chargés du démontage et de la prochaine installation. Le Conseil général a financé le transport en convoi exceptionnel de ce mastodonte d'un peu plus de 27 tonnes. Bernard Haran, le président de l'association "patrimoine Le Mans Ouest" s'est félicité de voir "ce patrimoine industriel retrouver une nouvelle vie".

Les animations de la Transvap

Outre les sorties régulières en train, l'association propose des rendez-vous à thème. Dimanche 21 mai, 5^e randovap avec de nouveaux parcours de 6 à 30 km. Samedi 24 juin : le train Blues. Informations au 02 43 89 00 37 www.transvap.fr





“Les trois coups du lavoir”

Les 30 juin, 1 et 2 juillet, le lavoir du 18^{ème} siècle du quartier Saint Sauveur de Château-du-Loir réserve bien des surprises.

Au programme :

- **Vendredi 30 juin à 22 h**
Théâtre “L’oiseau de pluie”
Créé et joué par le foyer rural de Courdemanche.
- **Samedi 1er juillet à 18 h**, randonnée vespérale guidée de 8 km
à 22 h théâtre “L’oiseau de pluie”
- **Dimanche 2 juillet à 18 h**.
Balade bucolique dans les jardins privés.

Informations auprès de l’ADCVIPR et l’Office du Tourisme “Loir et Bercé” au 02 43 44 56 68.

Animations au Château du Lude

C’est l’heure du thé !

Il était une fois une jeune princesse chinoise venue vivre au Lude en 1751... De cette visite le château du Lude s’est inspiré pour la saison 2006.

Les jardins et le château vont vivre à l’heure du thé. Les festivités débiteront avec la 13^{ème} édition du Week-end des Jardiniers les 3 et 4 juin. Dédié aux plantes et à l’art du jardin, ce week-end permet d’obtenir de précieux conseils pour la mise en scène de son propre potager. Les visiteurs pourront également découvrir une exposition consacrée au thé. Cette présentation évoque la culture du thé, sa fabrication, son rôle social, ses vertus gastronomiques et thérapeutiques. Objets rituels des 5 continents, plantes à thé, projections d’images et dégustations de thés animeront cette rétrospective. “Le voyage des thés” est présenté en exclusivité au Château du Lude par l’Institut d’Etudes Supérieures des Arts (IESA) jusqu’au 25 juin.

Les Journées musicales et gourmandes prendront le relais en proposant des délices gourmands à base de thé alors que le programme musical

rendra hommage à Mozart, dont on fête cette année le 250^{ème} anniversaire.

Week-end des jardiniers : 3 et 4 juin
Exposition sur le thé du 3 au 25 juin
Journées musicales et gourmandes les 14 et 16 juillet, les 14 et 15 août, les 16 et 17 septembre.
Tél. : 02 43 94 60 09 / www.lerule.com



Jeu-concours

GAGNEZ 5 PLACES

Pour assister aux 24 Heures du Mans les 17 et 18 juin 2006

Question n°1 :

Quand Sébastien Loeb a-t-il piloté une voiture du Team Pescarolo ?

- En 2003 En 2004 En 2005

Question n°2 :

A quelle heure sera donné le départ de cette 74^{ème} édition des 24 Heures du Mans ?

- 16h 17h 18h

Retournez-nous vos réponses avant le lundi 5 juin 2006, le cachet de La Poste faisant foi, à l’adresse suivante :

Concours La Sarthe magazine n°94 - Mission de l’Information et de la Communication - Hôtel du Département - 72072 Le Mans CEDEX 9.

Nom
Prénom
Adresse
.....

Ce qu'en pensent les élus de gauche ...

UN CONTRAT DE SOUTIEN À L'AUTONOMIE DES JEUNES

La mobilisation sans précédent des étudiants et lycéens au début du printemps est le témoignage des difficultés vécues actuellement par une partie de la jeunesse à qui notre société n'offre pas la garantie d'un avenir serein.

Ce refus de la précarisation croissante de notre société ne nous a pas surpris, nous, qui ne cessons, au fil des sessions du Conseil général, d'alerter la majorité départementale sur les difficultés que rencontre un nombre de plus en plus élevé de nos concitoyens.

Fidèle aux valeurs que nous défendons, nous avons ainsi émis plusieurs propositions à même de renforcer la solidarité départementale vis-à-vis des plus fragilisées. L'une d'entre elles concerne plus particulièrement les jeunes.

Une démarche d'insertion destinée aux jeunes en difficulté

Dans le cadre du transfert du Fonds d'Aide aux Jeunes au Conseil général, notre groupe a proposé la mise en place d'un contrat de soutien à l'autonomie des jeunes. Concrètement, ce contrat proposé aux 18 - 25 ans viserait à accompagner le jeune qui souhaite se sortir d'une situation difficile et qui en montre la volonté en défendant un véritable projet personnel, que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la formation, de la mobilité, de l'emploi ... Un contrat négocié d'objectifs serait alors signé entre le jeune bénéficiaire et le Conseil général. D'un montant moyen de 300 € par mois, l'aide financière pourrait varier selon les projets.

Prendre appui sur les professionnels en place

La signature du contrat entre le jeune et la collectivité se ferait après l'aval des commissions d'attribution du Fonds d'Aide aux Jeunes, qui fonctionnent déjà mais ne peuvent apporter qu'une aide ponctuelle aux moins de 25 ans en difficulté. Un partenariat actif avec les Maisons de l'Emploi, les PAIO et la Mission locale permettrait d'assurer le suivi du jeune bénéficiaire afin d'assurer la réussite du dispositif.

1 300 bénéficiaires potentiels

On peut aujourd'hui estimer le nombre de bénéficiaires potentiels à environ 1 300 personnes ce qui nécessiterait l'inscription budgétaire d'une enveloppe de 450 000 €. La grande majorité de ces jeunes sont déjà identifiés par les organismes de suivi social (PAIO, missions locales, services sociaux de l'enfance...) qui reste encore trop souvent démunis pour les aider.

A ce jour, notre proposition est restée lettre morte ... La majorité UMP du Conseil général ne semble pas pressée d'en débattre préférant oublier la précarité frappant une part de plus en plus importante de la jeunesse sarthoise.

Pour tout contact : 02.43.54.72.24 / élus-de-gauche@cg72.fr

Le mot de la majorité ...

MOBILISONS-NOUS POUR LE HANDICAP

On parle et on salue à juste titre l'ouverture de la Maison Départementale des Personnes Handicapées qui consacre une unité de lieu synonyme de simplification et d'accueil personnalisé dans les démarches engagées par tous ses usagers. Un an après l'adoption de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances il faut se féliciter de la rapidité avec laquelle le Conseil général a ouvert cette maison. Il faut aussi continuer à progresser dans l'organisation du service d'hébergement à domicile ou encore maintenir nos efforts avec l'ensemble de nos partenaires pour ouvrir des classes nouvelles, et faire tomber ainsi les barrières devenues inacceptables.

Tous ces résultats marquent une étape importante car ils participent très concrètement aux réponses attendues par les familles et tous ceux qui oeuvrent pour améliorer la situation des personnes handicapées. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'il faudrait renoncer ou même ralentir le rythme de création de places d'accueil en établissements spécialisés. En effet, si des personnes handicapées peuvent être intégrées en milieu ordinaire de vie, d'autres ont besoin d'être prises en charge en secteur adapté. C'est bien pour cette raison que le budget 2006 du Conseil général prévoit le financement de 84 places nouvelles qui s'inscrivent dans la mise en œuvre du schéma départemental mis en place par notre collectivité pour la période 2004/2007. D'ailleurs cette mobilisation se retrouve dans la progression du budget hébergement qui évolue de plus de 2 M€ pour atteindre cette année 34,5 M€ quand par ailleurs le budget global consacré aux personnes handicapées augmente de plus de 20 %. Autant dire que, contrairement à ce que l'on entend parfois, l'intégration en milieu ordinaire ne dissimule pas un sombre calcul qui serait opéré au détriment des places ouvertes en établissements spécialisés. Ce sont les deux versants d'une même politique nécessaire dans sa globalité et indispensable dans la société d'aujourd'hui. Il n'est pas inutile à cet égard de rappeler quelques chiffres qui traduisent les progrès accomplis dans notre pays. Ainsi, pour les enfants handicapés, le nombre de places nouvelles réalisé entre 1998 et 2002 a été de 4 200 et sera de plus de 8000 sur la période 2003/2007.

Par delà les chiffres on retiendra la volonté partagée par l'Etat et le Conseil général, d'inscrire dans la durée le développement de la politique de prise en charge du handicap, en mettant la personne handicapée au centre des dispositifs nouveaux dont nous disposons désormais. C'est une logique fondée tout à la fois sur la non discrimination et la dignité des personnes. Elle s'accompagne de la mise en place d'outils et de moyens permettant de garantir aux personnes le libre choix de leur projet de vie ou encore la reconnaissance du principe d'accessibilité à la scolarisation et à l'emploi. C'est aussi notre ambition parce qu'en 2006 le handicap mérite enfin un autre regard.



En Sarthe, on cultive aussi le sens des responsabilités.



En Sarthe, nos éleveurs sont de véritables professionnels. Ils prennent soin de leurs poulets, les protègent, les surveillent de près et mettent tout en œuvre pour qu'il ne leur arrive rien, afin de garantir leur qualité aujourd'hui comme demain.

Plus d'infos sur www.sarthe.com

LA SARTHE, ON EN EST FIER.

Sarthe

